

La situation sanitaire continuait de se dégrader fin octobre en Haute-Vienne, ce qui a conduit le gouvernement à placer le département sous un couvre-feu qui s'applique entre 21h00 et 6h00 du matin. D'autres mesures limitant les rassemblements de plus de six personnes sont renforcées et conduisent notamment la commune à fermer ses équipements sportifs couverts sauf pour les scolaires et les mineurs encadrés. Les bars et cafés sont fermés, les restaurants contraints de respecter le couvre-feu. Le port du masque est obligatoire pour les plus de 11 ans à moins de 50 mètres des établissements scolaires, des accueils de loisirs, des établissements culturels...

La pandémie et ses conséquences pèsent toujours plus lourdement sur nos vies. Bien entendu, il est indispensable de respecter les consignes qui peuvent freiner la circulation du virus, protéger des vies et soutenir le travail des personnels soignants. Mais j'ai conscience qu'il s'agit là d'une épreuve particulièrement difficile pour certains secteurs économiques, notamment les bars et restaurants. Pour accompagner les entreprises, la communauté de communes réactive sa cellule d'écoute et de coordination mise en place au printemps dernier. Elle est là pour informer et orienter les professionnels vers les différents dispositifs d'aides et chercher des solutions pour ceux qui ne seraient pas éligibles à ces dispositifs.

Pierre Allard, maire

La cellule d'écoute est joignable au 05 55 02 82 13 ou par mail : ecoute-entreprises@pol-cdc.fr

Défense de la ligne SNCF Limoges-Angoulême L'impatience des territoires



Le 6 octobre dernier, Blaye, Villefranche-du-Périgord, Bayonne et Saint-Junien ont été le cadre de rassemblements pour la défense des petites lignes SNCF, celles qui maillent la Nouvelle-Aquitaine. Près de 200 personnes, usagers, cheminots, élus se sont retrouvés devant la gare de Saint-Junien pour demander la réouverture de la ligne Limoges-Angoulême, coupée à hauteur de Saillat depuis plus de deux ans. Irrigant un territoire de quelque 600 000 habitants, cette ligne est essentielle pour les liens domicile-travail, pour l'attractivité de la Haute-Vienne et de la Charente. Elle représente aussi un enjeu environnemental conséquent si l'on considère le report des déplacements du fer vers la route.

Pierre Allard et Philippe Bouty, présidents respectifs des communau-

tés de communes Porte Océane du Limousin et de Charente Limousine ont réaffirmé l'urgence de la rénovation de la ligne. « Les travaux de rénovation de la ligne ont été estimés à environ 120 millions d'euros. Sur les 4,7 milliards d'euros consacrés aujourd'hui par le chef de l'Etat au ferroviaire dans son plan de relance, il doit bien y avoir quelques crédits pour remettre en état ce barreau ferroviaire. » a déclaré Pierre Allard, ajoutant que « le ministre des transports connaît parfaitement l'importance et les enjeux de cette ligne ». Les élus locaux se disent prêts à imaginer des solutions innovantes avec la Région pour l'exploitation de la ligne mais cela ne sera possible que si elle est remise en état. Ils ont annoncé leur volonté d'intensifier les actions auprès de l'Etat et de SNCF Réseaux.

AGENDA

16 au 22 novembre : Exposition "Au temps des Oiseaux". Tableaux de Caroline Coquillot, salle Laurentine-Teillet.

17 novembre : Ciné-discussion - "Honeyland", film sur l'apiculture, au Ciné-Bourse, à 18h00.

18 novembre : "Contes au pied de l'écran", avant la projection du film "Chien pourri à Paris", lecture de contes par les animatrices de la médiathèque, Ciné-Bourse à 15h00.

19 novembre : Mois du doc - "La révolution des cantines", au Ciné-Bourse à 18h30.

19 novembre : "Invisible", concert folk, électro, chanson française, à La Mégisserie à 19h00.

24 novembre : Conférence débat dans le cadre de la semaine contre les violences faites aux femmes sur l'hypersexualisation des jeunes, salle des fêtes à 18h00.

25 novembre : Don du sang, salle Amédée-Burbaud de 15h00 à 19h00.

25 novembre : "Voler dans les plumes", cirque avec poules et chien, à La Mégisserie à 19h00.

26 novembre : Ciné-débat avec le film "Violences du silence", au Ciné-Bourse à 18h00.

28 et 29 novembre : Festi jeux, salle des fêtes, halle aux grains, centre administratif.

28 novembre : "Les 7 péchés capitaux", lectures des Amis des mots, à la médiathèque à 16h00.

2 décembre : Braderie de vêtements du Secours catholique, salle Amédée-Burbaud.

2 décembre : "La petite histoire"- 30 mn d'histoires à écouter à la médiathèque, à 15h00, sur inscription au 05 55 02 17 17.

Tous ces événements sont susceptibles d'être annulés, leurs horaires modifiés, en raison des mesures sanitaires.

Le P'tit DONJOUR

La maison de la solidarité pages 2 et 3

Lettre municipale de Saint-Junien - novembre 2020 - n°201

Couvre-feu

Depuis le 24 octobre, le couvre-feu de 21h00 à 6h00 du matin s'applique à Saint-Junien comme dans toute la Haute-Vienne. A cela, s'ajoute des mesures de restrictions de rassemblement dans les lieux publics. La situation peut évoluer à tout moment. Il faut donc rester prudent sur les informations données dans ce numéro, notamment sur la tenue et les horaires des manifestations annoncées. Il convient de retenir que les équipements sportifs couverts sont fermés à toute activité hormis pour les scolaires, les mineurs accompagnés, les activités physiques prescrites médicalement. Les salles d'exposition, les salles des fêtes et de réunions sont fermées sauf pour les activités de formation. Le port du masque est obligatoire à moins de 50 mètres des établissements scolaires, des établissements culturels (à leurs horaires d'ouverture), sur les marchés, les parkings de supermarchés. Certaines structures s'adaptent. C'est le cas du Ciné-Bourse et de La Mégisserie qui modifient leurs horaires.

Conférence – Ciné-débat

Contre les violences faites aux femmes

Depuis sept ans maintenant, la ville de Saint-Junien participe à la Semaine de sensibilisation contre les violences faites aux femmes. Le centre communal d'action sociale et ses partenaires proposent des moments d'information et de débats sur des problématiques liées aux violences dont sont victimes les femmes. Si le sujet n'est plus totalement tabou et alimente régulièrement les titres de la presse, force est de constater qu'il reste du chemin pour faire évoluer les mentalités, se donner les outils judiciaires, éducatifs pour qu'enfin la condition des femmes s'améliore. D'où l'importance de cette initiative, particulièrement auprès des jeunes. Deux thèmes ont été ciblés cette année : l'hypersexualisation des jeunes femmes et les violences faites aux femmes. Ces thèmes ont été ciblés car ils sont très présents dans les affectations de la semaine.

Mardi 24 novembre, à 18h00, salle des fêtes, Joane Chabassier, docteure en sociologie de l'université de Limoges, membre du GRESO (groupe de recherches sociologiques sur les sociétés contemporaines) évoquera les représentations des corps masculins et féminins dans les médias qui illustrent les logiques de hiérarchisation entre les genres et leurs conséquences sur les comportements. Conférence-débat ouverte à tous. Entrée libre.

Judi 26 novembre, à 18h00, au Ciné-Bourse, sera projeté le documentaire "Violences du silence". Produit par l'association "Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir" et réalisé par Catherine Cabrol, il

SEMAINE DE SENSIBILISATION CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DU 23 AU 27 NOVEMBRE

ANNULÉ BRISONS LE SILENCE

PROGRAMME SUR WWW.SAINT-JUNIEN.FR

APPELEZ LE 3919
NUMERO GRATUIT VIOLENCES FEMMES INFO

met en lumière 8 témoignages de femmes aux handicaps divers, victimes de violences. Aussi bruts que les violences, ces récits dénoncent le quotidien vécu par 80% des femmes handicapées. Cette soirée sera parrainée par Sophie Vouzelaud qui œuvre pour la cause des sourds et malentendants. Durant cette semaine, des inter-

ventions sur le thème des violences faites aux femmes seront faites auprès des classes de 3^e des collèges de la commune. Les services de l'Etat (Préfecture, Justice, Gendarmerie, Education nationale, Santé), les associations France victimes 87, Mots pour maux, CIDFF, les services municipaux participent à cette opération de sensibilisation.

TRIBUNE

Demain ne doit pas se faire sans train !

Notre collectif "Énergie citoyenne" était présent en nombre, le 6 octobre dernier, en gare de Saint-Junien, pour défendre la ligne Limoges-Angoulême qui est en partie fermée depuis plus de 2 ans déjà...

Face à l'urgence écologique, il faut repenser notre mobilité et privilégier les transports en commun. Dans ce cadre, le train est la solution qui offre le bilan d'émission de CO₂ par passager le plus faible. Et c'est un moyen de locomotion sûr. Mais pour que demain rime avec train, il faut que plusieurs points soient traités.

Les infrastructures : la SNCF, l'Etat et la Région doivent investir dans la maintenance des voies. Délaissées, les petites lignes – voire les grandes – sont dans des états déplorables. Ces négligences sont d'ailleurs à l'origine de retards qui découragent les usagers.

Le coût des billets : les pouvoirs publics doivent mettre en place une politique tarifaire attractive. Il est par exemple anormal qu'un trajet (hors réductions) pour aller de Saint-Junien à Limoges coûte 8,20 euros en train lorsqu'il est de 2 euros en bus.

Les horaires : il faut que les horaires correspondent aux besoins. Actuellement, le dimanche, aucun train ne permet d'arriver à Limoges avant 11h45 ! Ce TER, c'est le train du quotidien mais c'est aussi le train pour accéder aux grandes lignes, à partir de Limoges ou d'Angoulême qui est une gare TGV desservant Bordeaux, notre capitale régionale...

Tout cela suppose également que nous acceptions de nous déplacer avec des horaires définis et que nous changions nos réflexes. Nous avons une responsabilité individuelle et collective dans cette histoire. Alors avant de nous déplacer, pensons train. Car notre meilleure arme, c'est la hausse de la fréquentation !

Contact : energie-citoyenne@laposte.net ou 06.46.66.24.97

Groupe "Energie citoyenne - Ecologie Solidarité Démocratie" : Yoann Balestrat, Anne-Sophie Chazelle, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel, Clémence Pique et Nathalie Tarnaud.

Alors jouons !

Quoi de mieux pour s'évader de la sinistrose ambiante que le jeu ? Le jeu qui rassemble petits et grands, qui fait rire, qui fait réfléchir, qui détend. Du 23 au 29 novembre, le service animation-jeunesse de la mairie organise une nouvelle édition de Festi'jeux.

Toute la semaine, les élèves des écoles et collèges, les résidents de l'Ehpad se verront proposer des animations ludiques. Le week-end, tous les publics sont invités à se rendre à la salle des fêtes, à la halle aux grains ou au centre administratif pour s'arracher les cheveux devant un casse-tête, s'affronter sur un jeu de plateau, découvrir d'étonnants jeux de cartes. Le dimanche, il faudra venir masqué et respecter les règles de l'Éspace sera...
 Samedi 28, la Roulotte propose une soirée jeux ados/adultes (**), au centre administratif (à confirmer).
 Comme chaque année, de nombreux partenaires seront présents pour multiplier les suggestions : boutique Sortilèges, Compagnie grise, Citadelle du jeu, ludothèque La roulotte, médiathèque, Bridge club, Le petit Saint-Juniaud.

Festi'jeux - 28 et 29 novembre de 14h30 à 18h30.

*On peut participer à "l'escape space" à partir de 8 ans sur inscription au 06 33 39 91 04. Durée 20 minutes.

**Les places de la soirée ados/adultes sont limitées. Inscription obligatoire auprès de La roulotte au 06 07 28 70 43 (sous réserve).



ANNULÉ

Sensibilisation et information Mois sans tabac

La Ville de Saint-Junien et de nombreux partenaires (*) s'engagent une nouvelle fois dans l'opération « Mois sans tabac ». Lancée en 2016 par le Ministère de la santé, elle a pour objectif d'inciter et d'accompagner les fumeurs à arrêter le tabac pendant un mois. A l'issue de cette période, les chances d'arrêter sont 5 fois supérieures à ce qu'elles étaient au début de la tentative. Pour participer, s'inscrire au 3989, sur www.tabac-info-service.fr ou télécharger l'appli Tabac info service.

A Saint-Junien diverses initiatives de sensibilisation et d'information sont programmées. Les premières ont eu lieu en octobre dans le cadre d'Anim'ados où les jeunes ont participé à un atelier d'écriture et à la réalisation d'un clip vidéo. De son côté, le conseil municipal d'enfants réalise une BD en partenariat avec "La Bulle gantière". Le centre social propose une marche bien-être, le vendredi 27 novembre de 9h30 à 11h00 au départ de la maison de quartier de Bellevue-de-Glane (inscription obligatoire au 05 55 02 35 99 ou 07 61 64 42 75). L'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie interviendra auprès des classes de seconde du lycée Paul-Eluard.

Enfin, des permanences tabacologie se tiendront le 17 novembre au centre hospitalier le matin et au centre communal d'action sociale l'après-midi, puis les 23, 24 et 30 novembre uniquement au centre hospitalier de 9h30 à 12h30 14h00 à 17h00 (sur rendez-vous au 05 55 43 50 00).

Les partenaires : cité scolaire Paul-Eluard, centre hospitalier Roland-Mazoin, ASSJ omnisport, ANPAA 87, conseil départemental, Pouce Travail.

Maison de la solidarité

Un toit pour rebondir

Pour une nuit ou plusieurs mois, la maison de la solidarité offre un toit à ceux qui n'en ont pas et leur permet de franchir la difficulté du moment.

Voilà 24 ans maintenant que la maison de la solidarité de Saint-Junien abrite les personnes en mal de logement. La structure dorénavant gérée par le Centre communal d'action sociale a accueilli près de 900 personnes dans ses locaux d'hébergement d'urgence et ses studios d'insertion. Les premiers sont destinés aux sans domicile fixe, les seconds à des personnes en situation précaire, mal logées ou encore victimes de violences conjugales. Le 25 septembre dernier, Antoine Romera, président de l'Association de réinsertion sociale du Limousin (ARSL) et Pierre Allard, président du Centre communal d'action sociale de Saint-Junien, ont signé une convention formalisant un partenariat déjà existant entre l'ARSL et le CCAS. Elle vise à renforcer la coopération entre les deux signataires. Le CCAS pourra notamment siéger aux instances décisionnaires de l'ARSL. La ville de Saint-Junien possède 6 studios d'insertion, subventionnés par l'Etat au titre de l'Allocation Logement Temporaire. En 2019, 6 hommes et 5

Simon Sikosi : une étape vers la sérénité

Dans quelques jours, Simon Sikosi s'installera dans un appartement HLM du centre-ville, nouvelle étape reconfortante d'un parcours qui l'a conduit à occuper une chambre d'hébergement d'urgence de la maison de la solidarité puis un studio d'insertion.

Les yeux rieurs de Simon ne trompent pas, c'est une nouvelle vie qui commence même si la précarité en reste un élément essentiel. Après son arrivée en France en provenance du Congo (RDC) il y a 25 ans et un pénible séjour à Paris, il a découvert le Limousin à Limoges où un ami l'a accueilli quelques temps. Mais cela ne pouvait durer, une assistante sociale l'a alors dirigé vers la maison de la solidarité de Saint-Junien.

Disposer d'un toit était indispensable pour régulariser sa situation. « C'est Monsieur Dussouchaud (alors chargé de mission au CCAS - ndlr) qui s'est occupé de moi. Il m'a aidé pour les papiers et tout. C'est mon père de cœur » raconte-t-il reconnaissant. L'accompagnement social dont il a bénéficié lui a également permis de mettre un pied

Signature de la convention entre le CCAS et l'ARSL, le 25 septembre.



un logement de manière temporaire, jusqu'à stabilisation de leur situation. Cette convention vient formaliser un partenariat déjà existant entre l'ARSL et le CCAS. Elle vise à renforcer la coopération entre les deux signataires. Le CCAS pourra notamment siéger aux instances décisionnaires de l'ARSL. La ville de Saint-Junien possède 6 studios d'insertion, subventionnés par l'Etat au titre de l'Allocation Logement Temporaire. En 2019, 6 hommes et 5

femmes (dont des lycéens ou étudiants, des personnes suivies par la Mission Locale Rurale, une hébergée pour raisons médicales et des femmes victimes de violences) ont pu bénéficier de ces hébergements. L'orientation vers ces appartements se fait par le biais d'un travailleur social ou d'une association d'accompagnement des personnes en difficulté. Le CCAS définit avec le travailleur social et le futur hébergé les contours de son projet



Simon Sikosi n'a pas trouvé qu'un refuge à la maison de la solidarité mais aussi les soutiens pour se construire un avenir plus serein.

dans le monde du travail. Il n'a encore que des emplois à temps partiel mais de chantiers d'insertions avec ALEAS aux missions confiées par Pouce Travail, il arrive à vivre. « Et quand je suis trop juste, je fais appel au CCAS pour des colis alimentaires ». S'il s'apprête à quitter la maison de la

solidarité, Simon s'y sent chez lui. « Je fais un peu le concierge, je m'occupe du ménage, de sortir les poubelles. Je distribue les draps, les ustensiles quand des résidents arrivent. Je surveille que le rez-de-chaussée reste propre. Je garderai un bon souvenir d'ici. Et je suis tranquille à Saint-Junien, il n'y a pas d'embrouille ».

et les objectifs. L'attribution du logement fait l'objet d'un contrat établi pour une période de 3 mois renouvelable. L'hébergé s'engage auprès du CCAS et de son référent à faire le point régulièrement sur sa situation afin d'atteindre les objectifs de départ.

Depuis 1996

La maison de la solidarité a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 1996. Dès le départ, la structure propose des hébergements d'urgence pour deux publics distincts : des sans domicile fixe et des personnes en difficulté temporaire de logement.

Elle est le fruit d'un partenariat entre la Commune, l'Office public de l'habitat, la Caisse d'allocations familiales, la Direction des affaires sanitaires et sociales. Sa gestion est alors confiée à l'Association de coordination des actions de solidarité du pays de Saint-Junien (ACAS). Elle est aujourd'hui gérée par le Centre communal d'action sociale.

Colis des aînés

La distribution des colis offerts par la Ville aux aînés de la commune aura lieu du 4 au 12 décembre inclus. Elle se fera à la mairie (entrée à l'arrière de l'hôtel de ville) du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00, le samedi de 9h00 à 11h00. Les colis seront remis aux personnes de plus de 65 ans, domiciliées dans la commune. Celles-ci doivent se présenter munies du livret de famille et pour les nouveaux bénéficiaires (nés en 1955), d'un justificatif de domicile. Cette distribution se fera dans le strict respect des gestes barrière.

Le repas offert traditionnellement en février aux personnes de plus de 65 ans est quant à lui annulé en 2021.

Don du sang

L'Etablissement français du sang lance un nouvel appel au don. Face à la faiblesse des stocks, il invite les volontaires à se mobiliser nombreux pour le don de sang et les malades. La collecte aura lieu mercredi 25 novembre, salle Amédée-Burbaud, de 15h00 à 19h00.

Préau

Les élèves de l'école de Glane disposent depuis la rentrée de novembre d'un tout nouveau préau. Il s'agit en fait d'une extension du préau existant qui était trop petit pour accueillir tous les enfants par temps de pluie. Ce chantier était inscrit au programme d'aménagement des écoles réalisé par la municipalité en 2020.

Braderie

Le Secours catholique organise une braderie de vêtements, mercredi 2 décembre, de 10h00 à 17h00, salle Amédée-Burbaud.

Téléthon

L'édition 2020 du Téléthon devrait bien avoir lieu les 5 et 6 décembre mais dans une forme que lui commandera la crise sanitaire. Le programme ne sera donc connu que la deuxième quinzaine de novembre.

Rue du cirque

Chabatatz d'entr'annonce des nouveautés pour le mois de novembre. Dans ses locaux

de Rue du cirque, l'association ouvre un nouveau cours pour les 3-4 ans le mardi de 17h15 à 18h15, un cours d'acrobatie aérienne avec Candela tous les vendredis à 19h et une rencontre le 29 novembre (ouverte à tous) pour la création d'une troupe échasses. Renseignements au 06 99 66 15 10.

ADN

Après six mois d'arrêt total, ADN redémarre sa saison avec des contraintes sanitaires à respecter. Ce protocole pourra évoluer en fonction de la crise, des consignes fédérales et gouvernementales et du comportement de chacun. Afin d'organiser des groupes en fonction du nombre de participants, chaque marcheur aura obligation de s'inscrire au plus tard la veille de la sortie, par mail : adn.pol87@gmail.com ou par téléphone aux 06 52 12 78 38 ou 06 26 72 11 68.

Médiathèque

Une boîte de dépôt a été installée à l'entrée de la médiathèque par les agents des services techniques. Les abonnés peuvent désormais rendre les documents 7 jours sur 7, 24h sur 24.

Petite enfance

Dans le cadre de la Journée nationale des assistants maternels, les relais ASMAT du Pôle ouest Limousin organisent une conférence le 26 novembre. Le psychologue Patrick Ben Soussan interviendra sur le thème "Parents, professionnels, et si l'on acceptait l'imperfection ?". Entrée libre - ouvert à tout public.



Lettre municipale éditée par la Mairie de Saint-Junien
 Place Auguste-Roche
 87200 Saint-Junien
 Tél. 05 55 43 06 80
www.saint-junien.fr

Directeur de publication : Hervé Beaudet

Rédaction et photos : service communication

Impression : Rivet, Limoges
 4700 exemplaires